

10^{ème} ANNÉE.
LA GAZETTE DE JOLIETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENTS.
UN AN.
Canada \$9.50
Etats-Unis (en or) 3 00
(payable d'avance.)
Les frais de poste ne sont pas
compris dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.
Première insertion par
ligne..... \$0.6
Chaque insertion sui-
vante par ligne..... 0
Une remise libérale est acor-
dée pour les annonces à lon-
g terme.
Toute correspondance, etc.
doit être munie d'une signature
responsable.

CARTES D'AFFAIRES.
AVOCATS.
A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.
M. MARTEL & BEAUPRE, Avocats, Bureaux: Rue Fisk, No. 3 et 4, Joliette.
M. MARTEL & Beaupre suivront les Cours de Droit de Joliette.
J. BEAUDRY.
B. BARRY & McCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Antoine, et Ste. Marie, Joliette.
M. Barry & McConville, suivront les Cours de Droit de Joliette.
A. BETHUR McCONVILLE, Avocat, Bureau: Place Bourget, Joliette.
C. P. CHARLAND, Avocat, Bureau: Fish's Block—Partie No. 1, Joliette.
M. Charland suivra les Cours de Droit de Joliette.
NOTAIRES.
V. VEZINA & DESORMIERS, Notaires publics, Bureau rue Manseau, Joliette.
S. BURESE, Notaire, Coin des Rues de la Portage et St. Pierre, l'Assomption.
J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez L. Desaulniers, Notaire, Joliette.
O. LEBLANC, Notaire, Joliette—Bureau: Bâtiment du bureau d'Enregistrement du Comté de Joliette, Avril 1874.
HUISSIERS.
A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Encauteur licencie, Joliette.
N. MARCISSE MARTEL, Huissier de la Cour Supérieure, Joliette.
L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambrose.
J. BTE. DESMARAIS, Huissier, Bureau Rue de Lanaudière, Joliette.
B. PERRAUD, Huissier de la Cour Supérieure, rue Manseau, Joliette.

HOTEL JOLIETTE UN SUR DIX ! Feuilleton !
TENU PAR
EUSEBE BEAUDRY
NO. 77, RUE ST. PAUL,
Pres de l'Eglise Bonsecours
MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT
Bills Privés.
LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOI AUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de définir des limites ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du conseil législatif et de l'Assemblée législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette" Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette" Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.
Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les deux premières semaines de la session.
BOUCHER DE BOUCHERVILLE.
Greffier du Con. Leg.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Leg.
Québec, 10 Août 1875.

COMPAGNIE DE NAVIGATION
"CHAMBLY & MONTREAL"
Le bateau à vapeur "Cultivateur" capitaine NAPOLEON COLLETTE, touchera à Lanaudière tous les LUNDIS matin à six heures et les JEUDIS matin à cinq heures pour Montréal, vendredi pour Vevey, samedi pour Vevey, dimanche pour Vevey, et tous les jours pour MARIÉ et VENDREDI à six heures, P.M. pour les ports ci-dessus et ceux de la Rivière Chambly.
PRIX DU PASSAGE :
De Lanaudière à Montréal chambre, un repas inclus..... \$0.75
De Lanaudière à Montréal, pas de repas..... 0.50
De Lanaudière à Montréal, Pont..... 0.25
Par Ordre
PIERRE CORMIER,
Agent général
Joliette, 1er juillet 1875.
Des Tickets de passage seront vendus par M. J. E. BENAUD, epicier.

CHARLES LEVESQUE, V. S.
MEDECIN VETERINAIRE
Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.
SERA à JOLIETTE tous les SAMEDIS, entre-neuf heures, A. M., et à heures P. M., pour donner des consultations sur toutes sortes de maladies affectant les animaux.
BUREAU : chez ABEL DUGAS
HOTELIER DE JOLIETTE.
EN FACE DU MARCHE.
Mlle. Lea Manseau
Se charge de confectionner toutes les
HARDES D'HOMMES
SUR MESURE
Chez M. B. Tremblay-JOLIETTE
Les Prix sont très réduits.
Joliette, 2 Juin 1875.
A Vendre.
UN EMPLACEMENT, contenant trois arpents de terre en superficie, situés à Lanaudière, à une demi-lieue plus haut que l'Eglise, sur le Fleuve, battue de Maison, Ecurie, et un moulin à farine (deux moulins), et à Scie, et d'autres dépendances. Pour les conditions, s'adresser, sur les lieux, au propriétaire soussigné.
JOSEPH FERLAND.
Lanaudière, 2 Août 1875.

Les Statistiques prouvent qu'une personne sur chaque dixième de la population, est victime d'un accident chaque année.
ASSUREZ-VOUS
CONTRE LES
ACCIDENTS
En prenant une
POLICE ANNUELLE
DANS LA
"CITOYENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE
DU CANADA.
DÉPOT AU GOUVERNEMENT..... \$53,000
SIR HUGH ALLAN, Président.
EDWARD STARK, Gérant.
La "CITOYENNE"
Est la seule Compagnie donnant des
PROFITS AUX ASSURES
CONTRE LES
ACCIDENTS.
BUREAU CENTRAL :
175 RUE ST JACQUES
MONTREAL.
Dr. M. S. BOULET, Agent.
JOLIETTE, P. Q.

PROVINCE DE QUEBEC.
DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
BOIS ET FORÊTS.
Québec, 23 août 1875.
AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vie., cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public à l'Hôtel de la province, en cette ville, le vendredi, huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :
AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.
Limite Tompsett, No. 1, 1 mille carrés.
Portland West, A. 13
AGENCE DE BONAVENTURE.
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.
AGENCE DE RIMOUSKI.
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.
Noigette, No. 2 14 " "
Marpes, No. 2 12 " "
Dapuesne, No. 1 8 " "

CONDITIONS DE LA VENTE.
Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.
Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.
Le bonus et la vente forcée de la première année (de deux piastres par mille carrés) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.
Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.
Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.
H. G. MALHOT,
Commissaire.

TABACCONISTES
Rue St. Charles Borromée
JOLIETTE
Viennent d'ouvrir un MAGASIN de Tabac, Cigares, Pils à Tabac, Porte-Cigares, Pipes de toutes sor. es. Ac. Ac.
MM. Chériet & Chériet sollicitent le patronage du public.
MM. CHÉRIET & CHÉRIET peuvent fournir aux marchands de toutes sortes de tabac et se chargeront de leurs ordres dans cette branche.
Joliette, 18 Mai 1875.

MEMOIRES
D'UN NOTAIRE.
TROISIEME PARTIE.
III
LA CHASSE AUX CHIMÈRES.
(Suite.)
Raymon promena encore un regard autour de lui, puis il reprit :
— Vous voyez d'ici tous les biens que m'a accordée la bonté de Dieu ; ces champs, ces collines, ce beau ciel, cet air pur et ce toit paisible sous lequel s'abrite ma femme et mon fils... Eh bien ! Calixte, que penseriez-vous si je vous disais qu'il ne s'en est fallu que d'un moment, d'un moment d'un mot, d'un éclair, que je n'abandonnasse tout cela ?
— Je bénirais la Providence qui vous a épargné cet éternel sujet de douleur et de regret.
— Écoutez-moi donc, mon ami. Vous le comprendrez sans peine, je n'ai personne ici à qui je puisse faire mes confidences. J'ai tant que possible tracé autour de ma vie un cercle que je ne dépasse point, parce que je sais qu'en dehors de ce cercle mon imagination, mal guérie peut-être, s'élançait encore vers les chimères et les aventures. J'ai voulu que le foyer domestique fut pour moi, avec plus de tendresse et de charme, ce qu'était le cloître pour les religieux, une barrière infranchissable contre les bruits et les excitations du monde. Je vois par mes voisins ; je n'ai d'amus que les pauvres, le médecin et le curé de Maleraygues ; Tailleurs, ce n'est qu'aux amis d'enfance qu'on peut révéler certains replis, certaines faiblesses du cœur. Chose étrange ! il semble que ceux qui nous ont connus innocents et purs retrouvent encore un peu de notre pureté, de notre innocence dans les fautes mêmes que nous avons à leur raconter ! C'est donc à vous seul, Calixte que je puis confier ce simple récit. Si je meurs jeune, peut-être mes confidences pourront-elles un jour vous servir pour mettre mon fils en garde contre les périls de ces imaginations ardentes, inquiètes, toujours en fuite vers l'inconnu, et qui, à force de dédaigner le bonheur ordinaire et le devoir commun, finissent souvent par devenir tout à fait coupables et tout à fait malheureuses. L'écueil auquel j'ai échappé, vous le montrerez à Charles, et ce récit prendra dans votre bouche toute l'autorité d'une leçon.
En prononçant ces paroles, M. de Varni se débarrassa de son attirail de chasse, qu'il paraissait décidé à traiter en objet de luxe. Ensuite, nous nous assimes sur un talus à pente douce, d'où nous dominions tout le paysage, et dont la végétation aromatique parfumait nos habits et nos mains : un instant après, Raymon me raconta ce qui suit :
— Je ne vous parlerai, mon ami, ni de mes premières années ni de mon adolescence ; vous les connaissez, et ce que je pourrais vous en dire se confondrait sans doute avec vos propres impressions. D'ailleurs, si je voulais faire sur moi-même une de ces études psychologiques qui n'appartiennent qu'au génie, je rencontrerais, dès le premier pas, une difficulté que votre bon goût ne manquerait pas de me signaler. Les grands poètes de notre époque, Goethe, Byron, Chateaubriand, ont caractérisé en traits immortels cette disposition malade, ce culte de l'idéal qui n'est parfois que le culte de soi-même, et que vous allez retrouver dans cette courte histoire.
L'autre jour encore, comme si toutes les échos de ce siècle devaient nous renvoyer la même plainte et

la même voix, un jeune homme inconnu nous a raconté, en strophes mélodieuses, ce vague sentiment de l'infini qui le fera bien grand s'il ne l'enivre pas, et si la beauté de ses rêves ne finit pas par l'entraîner à s'en croire le héros ; Pourquoi " Weather, Faust, Manfred, René, pourquoi les vers de M. de Lamartine, ont-ils fait vibrer toutes les âmes, comme ces souffles qui, courant de branche en branche dans une forêt de pins, la font en un moment tressaillir tout entière ?
C'est que chacun de ces livres a été, pour ainsi dire, l'œuvre collective d'un seul ; c'est que les hommes qui les ont écrits, gagnés par leur génie l'instrument particulier de l'homme universel ! Maintenant, que dirait-on d'un chétif rêveur qui voudrait, lui aussi, se raconter ? On le renverrait à ces grandes symphonies où se généralisent et se résument tous les sens, toutes les notes exhalées ça et là par les âmes malades. N'ait-on pas ri d'un soldat qui eût voulu donner à son tour les bulletins de la grande armée ? A celui-là seul appartient le droit de parler d'une bataille, qui en a embrassé le coup d'oeil général du haut des cimes avec un regard d'aigle.
Je me bornerai donc à vous dire qu'à peine sorti de l'adolescence, je commençai à éprouver ces inquiétudes bizarres, ces agitations sans but, ce mécontentement du réel, fièvre morale qui, comme la fièvre du corps, a ses intermittences et ses langueurs, ses frissons et ses flammes. Ce fut à cette époque que je désirai être militaire. Je pensai que la vie des camps, avec ses devoirs précis, sa discipline rigoureuse, me tirerait de ce vague où se cache toujours une certaine indolence de l'âme, et qu'en même temps ses grands spectacles, ses scènes douloureuses et sublimes donneraient une large pâture à mes ardeurs insouvenies. C'était, vous le savez, le temps des guerres épiques de l'empire, le temps où nous étions tous attirés vers ce pôle où Bonaparte nous menait d'avance son histoire illuminée de poésie. Vous savez aussi quelle fut la cause qui m'empêcha de suivre cette première vocation. Je eus voir encore mon maître Dominique Ermel, votre grand père, avec ses longs cheveux blancs, sa figure pâle, expressive et triste me prenant gravement par la main, et me révélant le vœu suprême émis par mes malheureux parents, que je ne servisse jamais d'autres maîtres que nos princes. Ce vœu consacré par la mort, cette écho de fidélité et de douleur qui m'arrivait de la sombre voûte de Varennes et des murs sinistres de la Glacière, fut pour moi un ordre sans réplique. J'obéis ; je me résignai ; je renonçai à l'épaullette, et je rentrai, libre et solitaire, dans ce monde des illusions et des rêves où rien ne pouvait plus me protéger.

J'essayai des voyages ; mais l'homme d'imagination qui cherche à tromper et à assoupir par le mouvement matériel son agitation intérieure, reconnaît bien vite que ce prétendu remède n'est tout au plus qu'un palliatif : ces villes, ces paysages, ces foules et ces sollicitudes qu'on traverse sans y laisser de trace, qu'on quitte pour ne plus les revoir, qui ne nous parlent d'aucune affection, qui ne nous rappellent aucun lieu, ne sont autre chose, à vrai dire, que nos rêveries mêmes, transportées dans le monde extérieur, et y gardant leurs flottantes et libres allures. Mes voyages m'intéressèrent, ils ne me guérirent pas ; et, vers 1811, j'arrivai à Paris, toujours plein de cette anxiété vaine, qui, pour consentir à pratiquer la vie, aurait voulu en faire un roman.
J'étais à Paris, et j'avais vingt-cinq ans ! Je n'oublierai jamais le jour de mon arrivée. On était au mois de mai ; un beau soleil de printemps faisait reluire, comme autant de dards enflammés, cent mille baionnettes pressées dans la

cour des Tuileries et sur la place du Carrousel. Cent mille hommes étaient passés en revue, entre deux campagnes ; par Bonaparte. Je me souviens de l'impression inouïe, de l'espace d'enivrement et de vertige que me causa, ce spectacle, le plus imposant qu'on puisse imaginer, qui puisse émouvoir le cœur de l'homme.
Il me semblait que le tambour et la musique militaire retentissaient en moi, tant je me sentais puissamment poussé vers ces images guerrières qui reprenaient possession de mon âme. Je me hissai tant bien que mal contre la grille, devant du regard les uniformes pittoresques qui barlochaient cette splendide armée ; les aides de camp passaient au grand galop devant moi, faisant flotter au vent, dans la rapidité de leur course, leurs agrigettes ou leurs dolmans ; les chevaux hennissaient ; des appels sonores se croisaient de ligne en ligne. Au fond, sous la grande voûte qui conduit de la cour au jardin des Tuileries, j'apercevais, comme dans un lointain héroïque, un groupe tout brodé d'or, dont les évolutions successives me laissaient parfois entrevoir l'homme qui en était le centre et l'âme, le souverain maître de tout ce mouvement et de tout ce bruit. Combien je me sentais petit au milieu de tant de grands. Avec quel mélange d'humiliation réelle et de vanité secrète je me débattaient contre mon néant ! Que n'aurais-je pas donné pour être un des acteurs de cette fête, un de ces brillants officiers sur lesquels se fixaient tous les yeux, et quel douloureux retour sur soi-même en me voyant perdu dans cette foule misérable atomes absorbés dans un rayon de soleil ! C'était là une de ces heures terribles pour les hommes qui me ressemblent, où ils se livraient à Satan, pourvu qu'il leur donnât leur part de ces émotions, de ces gloires, de ces ivresses qu'ils voient savourer par d'autres, et que leurs lèvres ardentes appellent vainement. Satan n'apparut en effet, mais sous une forme bien gracieuse et bien belle. Une femme, de vingt à vingt-deux ans avait réussi, comme moi, à se coller contre la grille ouverte, à quelques pas de l'arc de triomphe du Carrousel. Il y eut un moment rapide comme l'éclair, où un des aides de camp, passant près de nous pour exécuter un ordre, effleura quelques-unes des personnes qui m'environnaient. Ainsi qu'il arrive toujours dans ces foules compactes, il n'en fallut pas davantage pour causer de l'effroi et du désordre ; une des vagues tumultueuses de cet océan humain poussa presque dans mes bras la jeune femme, ma voisine, que j'avais à peine aperçue, et dont la mise était celle d'une modeste grisette. Elle jeta un cri de terreur ; l'aide de camp, déjà un peu loin, se retourna sur sa selle, et à la vue de cette femme, ses yeux brillèrent d'une singulière expression où se confondaient l'étonnement, l'orgueil, le regret de ne pouvoir courir à elle. Mais sans doute il se souvint que rien ne devait prévaloir contre la discipline ; car, une seconde après, il avait disparu.
Cependant l'inconnue n'était pas remise de son épouvante ; ses joues étaient pâles, une larme brillait dans ses yeux, et elle s'appuyait involontairement sur moi, comme si, au milieu de cette égoïsme grossier qui caractérise les multitudes assemblées, elle eût cherché un protecteur. A peine l'eus-je regardée que je devinais que ses humbles vêtements ne l'habillaient pas, mais la déguisaient. Il y avait ans de cela, et je tressaille encore en vous disant combien je la trouvais belle !
Son émotion paraissait toujours aussi vive ; on voyait qu'elle se faisait violence, et que, malgré la force factice dont elle s'était armée ce léger incident la laissait sans défense contre cette foule et contre elle-même.

AUGMENTATION DE STOCK
ET
Reduction de Prix.
Le soussigné, tout en maintenant ses nombreuses pratiques de l'économie, omettra qu'il n'a pu se procurer au plaisir d'augmenter son stock de Machines à Coudre et autres ses prix au plus bas point.
Voici la liste des prix des Machines à Coudre qui sont constamment en main :
Webster 25 piastres, Singers de Famille de 30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45 à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45 piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50 piastres ; toutes ces Machines à l'exception des Websters sont de première classe et garanties.
Il tiendra aussi des
HARMONIUMS,
PIANOS,
ORGUES,
&c., &c.
Il annonce aussi au public, et spécialement au clergé et aux Communautés Religieuses qu'ils pourront se procurer, à son établissement des PIANOS, de la Manufacture de Hemmerson ; et des Harmoniums et Orgues de Masson et Hamlin.
F. L. D. est le seul agent pour la vente de ces instruments dans le comté de Joliette.
Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et s'assurer des avantages qui lui sont offerts.
F. L. DEGUIRE
MALON GODIN,
Rue Notre-Dame — JOLIETTE.
Joliette, 12 Août 1874



Augmentation de Stock
ET
Reduction de Prix.
Le soussigné, tout en maintenant ses nombreuses pratiques de l'économie, omettra qu'il n'a pu se procurer au plaisir d'augmenter son stock de Machines à Coudre et autres ses prix au plus bas point.
Voici la liste des prix des Machines à Coudre qui sont constamment en main :
Webster 25 piastres, Singers de Famille de 30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45 à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45 piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50 piastres ; toutes ces Machines à l'exception des Websters sont de première classe et garanties.
Il tiendra aussi des
HARMONIUMS,
PIANOS,
ORGUES,
&c., &c.
Il annonce aussi au public, et spécialement au clergé et aux Communautés Religieuses qu'ils pourront se procurer, à son établissement des PIANOS, de la Manufacture de Hemmerson ; et des Harmoniums et Orgues de Masson et Hamlin.
F. L. D. est le seul agent pour la vente de ces instruments dans le comté de Joliette.
Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et s'assurer des avantages qui lui sont offerts.
F. L. DEGUIRE
MALON GODIN,
Rue Notre-Dame — JOLIETTE.
Joliette, 12 Août 1874

(A Continuer.)

JOLLETTE.

VENDREDI, 22 OCTOBRE 1875.

LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

En terminant son rapport, que nous avons reproduit sur notre journal, M. Bemister fait des remarques très justes en réponse aux questions et objections qui lui ont été soulevées sur son tracé depuis Maskinonge à Montréal. Nous allons en donner une analyse.

L'Hon. M. Gerneau suggère à M. Bemister de suivre une ligne droite entre Jollette et la Rivière Achigon au lieu de devier et de toucher à St. Jacques. Cette déviation allonge la voie de 2 de mille. Il semble à l'ingénieur que la population et les intérêts du Comte de Montcalm sont assez considérables pour justifier cette allonge.

L'ingénieur répond au Colonel Rhodes que son tracé sera parcouru en moins de temps que celui de la Compagnie, bien qu'il ait six milles de plus en longueur. Aucun pont levé n'est nécessaire sur son tracé, tandis qu'il en faudra deux par celui de la Compagnie. Les arches des ponts seraient moindres que celles requises pour celui de la Rivière Ottawa, et en conséquence ils pourraient être traversés avec plus de rapidité qu'un pont dont les arches seraient plus grandes.

Les angles ou courbes sont moins considérables et moins nombreux sur le tracé proposé que sur celui de la compagnie dans la proportion de 34 à 29.

Le tracé proposé est de 164 milles de Québec à Montréal; la ligne du Grand Tronc est de 172 milles, sans compter la traversée de Lévis.

L'exploration de M. Bemister a été faite pendant les mois de Février, Mars, Mai et Juin.

On a demandé à l'ingénieur pourquoi les habitants, près de Berlin, auraient eu de la peine à parcourir une plus longue distance pour arriver au chemin de fer, afin d'en rapprocher ceux de l'intérieur. M. Bemister répond que suivant lui, il est préférable que le chemin bénéficie à des milliers plutôt qu'à des centaines, et qu'ainsi il vaut mieux localiser un chemin de fer à la commodité du plus grand nombre qu'à celle de plus petit. En localisant à l'intérieur le chemin de fer, 89 milles à peine en bénéficieraient, tandis que 15 mille en souffriraient légèrement. Du reste il est juste que le chemin de fer, étant fait avec l'argent de la Province, c'est-à-dire avec l'argent du peuple, le soit dans l'intérêt du plus grand nombre.

La ligne du Chemin de Fer de la Rive Nord ne doit pas être faite en vue de servir à la Rive Sud du St. Laurent pour les raisons suivantes: Sorel est la seule place importante qui pourrait bénéficier de ce chemin de fer et toutes les autres localités peuvent être considérées comme plus favorisées par le Grand Tronc. Mais Sorel a une voie de communication directe avec le Grand Tronc, et d'ailleurs même dans le cas que, la distance serait plus grande par le Grand Tronc que la ligne du Nord, la traversée du St. Laurent ferait plus que balancer la différence.

La construction du chemin de fer du Nord est nécessaire pour le trafic local des populations de la Rive Nord, mais il ne peut devenir un rival pour le Grand Tronc, bien qu'il puisse servir au commerce intérieur. Voici les distances de Québec à Ottawa par les chemins de fer actuels et par ceux projetés.

De Québec à Ottawa. Traversée à la Pointe Lévis; de là par le G. Tronc à Montréal, de Montréal à Prescott par le G. Tronc; de là par le Chemin de Fer St. Laurent et Ottawa. 333 milles. 2 Traversée à la Pointe Lévis; de là par le G. Tronc à Montréal; de Montréal au Goulet; de là par le chemin de fer de Montréal et Cite d'Ottawa. 325 milles. 3 Par le tracé proposé à Terrebonne et à St. Thérèse, de là par le chemin de fer Montréal, Ottawa et Occidental. 264 milles. 4 Par le tracé proposé à Terrebonne et à la jonction avec le G. Tronc près de la Pointe Claire; de là au Goulet et par G. de Fer Montréal et Cite d'Ottawa. 311 milles.

De Québec à la Jonction proposée avec le Grand Tronc, près de la Pointe Claire.

Traversée à la Pointe Lévis de là par le Grand Tronc à Montréal et de Montréal par le Grand Tronc à la Pointe Claire. 184 milles. 2 Par le tracé proposé: de Québec à Terrebonne et à la jonction avec le G. Tronc près de la Pointe Claire. 170 milles.

DISTANCE DE QUÉBEC À OTTAWA. Par le tracé proposé à Terrebonne et à la jonction avec le Chemin de Fer Montréal, Ottawa et Occidental, près de la Rivière des Prairies et de là par le dit Chemin de Fer Montréal, Ottawa, &c. 268 milles. Et par la même voie de Québec à Montréal. 171 milles.

Nos lecteurs ont pu se convaincre que le rapport de M. Bemister n'est pas un jeu de fantaisie et qu'il est basé sur les faits et sur la réalité. Dans certains quartiers on a accusé l'ingénieur d'avoir fait un rapport favorable à l'intérieur parce qu'il était payé pour cela; et partant de la on en met l'impartialité en doute. Nous admettrons volontiers, d'ailleurs, que si M. Bemister n'eût pas été demandé et n'eût reçu la somme d'être payé, il n'aurait pas fait l'exploration dont il a donné un rapport. Ce serait parfois trop généreux de sa part. Mais il n'en reste pas moins acquis aux yeux de ceux qui voient et qui raisonnent que le tracé proposé passe sur un meilleur terrain que celui de la compagnie; que le tracé de la Cie à St. Barthélemy, Berthier, est inondé chaque année et que l'eau couvre le terrain, où il passe, de quatre à cinq pieds, quel quefois d'une plus grande quantité. Quand l'inondation ne provient pas des eaux du Fleuve, elle est causée par celles des terres plus hautes qui couvrent entièrement le sol, tout-à-fait plan à l'endroit du tracé. Il n'en serait pas de même en localisant le chemin de fer près de l'église St. Barthélemy, au rang St. Jacques, où le terrain est plan mais entre coupé par des collines par lesquelles l'eau s'écoule sans se répandre sur les terres.

Disons, en terminant, que les matériaux nécessaires à la construction d'un chemin de fer se trouvent plus facilement et à meilleur marché dans l'intérieur; pour cela il suffit de connaître les carrières de pierre qui existent sur une ligne droite, de Jollette à St. Guilbert, les forêts qui traversent le tracé et celles qui en sont à une petite distance et dont le bois peut être amené à Jollette avec beaucoup de facilité. On peut assurer qu'il en sera de même dans l'avenir, ce qui sera une économie considérable dans l'entretien du Chemin de Fer du Nord.

Mais messieurs, ainsi que l'on dit qu'il n'y a point d'amitié dans les affaires, il n'y a point de parenté, en politique, et je voterais contre mon frère, si un conscien ce me dictait que l'intérêt public le demandait. Si les opinions politiques de mon frère, telles au moins qu'il les a exprimées, étaient en harmonie avec les miennes, et si la politique du parti qu'il embrasse actuellement, était telle qu'elle servissent le plus avantageusement les intérêts matériels du pays, je n'ai pas besoin de lire que ce serait avec plaisir que je supporterais sa candidature.

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier, ni depuis 10 ou 20 ans, mais depuis plus de 30 ans que je suis convaincu, que tout parti au pouvoir dans cette colonie, avant de se présenter pour le libre-échange, doit mal conduire s'il ne compte pas le pays. [Applaudissements]. Il est vrai que depuis quelques jours, à la veille d'une nouvelle élection, nous avons entendu ce parti parler de l'importance de l'industrie du pays, mais, messieurs, je n'ai pas le moindre foi dans ces conversions soudaines. Je ne puis oublier le quart de siècle de luttes que nous avons soutenues contre ces mêmes hommes sur cette question.

Parmi eux se trouvent encore les hommes qui faisaient, il y a plus de 20 ans, tous leurs efforts pour abattre nos assemblées tenues en faveur de la protection de nos produits industriels. [Applaudissements]. Les esprits des philosophes de la rue St. Sacrement comme on les appelait alors, par ce qu'ils publiaient un journal libre-échangiste dans cette rue, vit encore. Et si la vue des justes réclamations de tout le pays en faveur de la protection de nos manufactures contre l'invasion étrangère qui nous amène la ruine, ces hommes, dis-je dans le seul but de retenir le pouvoir, mais non par conviction, prétendent maintenant vouloir se rendre à ce appel, ne le crovez pas. Ce n'est qu'une dissimulation intéressée. Pensez vous que les disciples du Globe de Toronto du Herald et du Witness de Montréal qui ont une leur vie à s'opposer à une telle politique, peuvent devenir des avocats surs de ces principes. Les meneurs du libre échange, ont constamment tourné en ridicule et condamné la politique des Etats-Unis, pour la protection des manufactures du pays.

Ce pays, selon les prophéties de ces hommes, allait à la ruine, à la mort, par la protection. Mais quel a été le résultat de cette politique? C'est qu'aujourd'hui les Etats-Unis sont le Canada des objets d'importation d'Angleterre et l'Angleterre elle-même. Nous avons bien entendu parler de réciprocité; mais bien ce mot, il signifie des obligations égales et réciproques, il signifie 20 pour 20, 40 pour 40, mais non pas 17 1/2 pour 40, ce qui est le genre de réciprocité que nous avons maintenant avec les Etats-Unis. Qu'en résulte-t-il? Pourquoi voyez-vous la ruine et la prostration suivantes les efforts faits pour employer notre capital et nos ouvriers dans ce pays. Je pourrais vous en citer des milliers d'exemples. Le remède à tous ces maux, c'est la vraie réciprocité 20 pour 20, 40 pour 40 et 60 pour 60 et trêve de courses à Washington pour mander des faveurs et des concessions d'un gouvernement dont l'hostilité se montre même dans une boîte de homard et dont l'indélicatesse nationale va jusqu'à saisir les coupes d'argent gagnées en prix par nos volontaires revenant au pays, en passant par leur territoire. [Applaudissements]. Je n'ai aucun espoir d'un remède réel à ces maux dans le gouvernement actuel dont le système d'administration est opposé à ce progrès, et qui récompense les autres pour faire ce qu'il ne peut faire ouvertement lui-même.

L'année dernière, nous avons réus si avec d'autres commissaires du H.V. à garder tel et telle somme de \$150,000 pour des ouvrages que les libres échangistes voulaient faire exécuter en Ecosse, mais quelle fut notre récompense? Nous fumes mis à la porte et à notre place on nomma des libres échangistes, avec de hauts salaires, créés par la législature, tandis que nous avions donné nos services gratuitement pendant des années.

Messieurs, je puis vous assurer qu'il n'y a que la conviction des grands millions qui mènent mon pays qui ait pu porter à parler en faveur du candidat contre lequel mon frère se présente. Je n'ai jamais été aussi allégué qu'aujourd'hui, j'ai supporté un gouvernement si absolument opposé à ses intérêts. C'est un habile négociant; mais le parti des purs, incapable de trouver dans ses rangs quelqu'un d'assez pur, l'a choisi, et "Alexandre le Grand" lui a rendu visite, et je suppose qu'il n'a pu résister aux conséquences.

Quant à notre candidat, Thomas White, Eccl., il y a longtemps que je pense que sa présence à la Chambre des Communes serait infiniment pré cieuse. [Applaudissements]. Son discours de ce soir et toutes ses démarches prouvent que c'est un véritable ami de nos classes manufacturières et ouvrières. J'ai l'assurance qu'elles le supporteront comme un seul homme, et qu'elles assureront son élection. [Applaudissements enthousiastes].

FAITS DIVERS.

VOL DE MALLE.—Les malles de Jollette ont été volées la nuit dernière pendant que le postillon déposait le sac à St. Paul. Quand celui voulut remonter dans sa voiture, à cet en droit, tout avait disparu, cheval, voiture et sac. Le sac contenant les malles a été retrouvé à Jollette, en arrière de la bâtisse Poitras, rue De-Lanauère; il était déchiré; mais on ignore encore s'il y a eu vol de lettres ou d'argent.

On rapporte que \$3,200 envoyées de Montréal à La Banque d'Echange à Jollette ont disparu.

BUREAU DE POSTE.—Le Bureau de Poste de Jollette a été transporté mardi, chez M. L. Désautiers, Notaire, rue St. Charles Borromée. Le public devra donc s'adresser à cet endroit pour les affaires de malle et de poste dans l'avenir.

STATUT.—Nous accusons réception de la version française des statuts fédéraux pour 1875. Ce livre contient entre autres, les lois concernant les postes, la Cour Suprême, la Faillite et quelques amendements aux lois de Banque. Nos remerciements à qui de droit pour cet envoi.

LEVIS.—Un incendie considérable a détruit le 14, cinq maisons et causé des dommages au montant de plus de 20 mille piastres. Un homme a perdu la vie pendant l'incendie.

ACCIDENT MORTEL.—Jouéi matin, une petite fille, enfant de M. F. Parthenais, condormeur, est morte dans les circonstances suivantes. Sa mère l'avait laissée seule pour aller puiser de l'eau chez son voisin, lorsqu'elle était devant le poêle où se trouvaient des ripes qui s'enflammaient à ce que l'on suppose, par une étincelle sortie du poêle et mirent le feu aux vêtements de l'enfant; et lorsque la mère revint après un quart d'heure d'absence, elle ne trouva plus que le cadavre de son enfant brulée. La petite fille, effrayée sans doute, s'était précipitée vers la porte extérieure de la maison, près de laquelle elle avait expiré. Le corps de l'enfant était brulé, légèrement en avant, depuis les genoux jusqu'à la bouche. Les cheveux étaient presque intacts. Inutile de dépendre le désespoir de la pauvre mère, dont l'enfant faisait le charme.

COATCOOK.—On lit dans le Pionnier de Sherbrooke: Notre intelligent compatriote, M. L. A. Spéard, Horloger, de Coatcook, vient de mettre au jour une invention appelée à rendre de grands services contre le feu et les voleurs. C'est un appareil ou alarme électrique qui consiste tout simplement en une petite boîte, que l'on place dans une chambre quelconque de la maison, et sur laquelle est adoptée une cloche de manière à pouvoir sonner.

Il y a autour de cette boîte autant de petites portes portant les numéros des ouvertures ainsi que de tous les appartements de la maison, et de chaque porte sort un fil électrique qui communique par les murs à chaque ouverture ainsi qu'à chaque appartement de la maison. Dans le cas d'incendie, la porte portant le numéro de l'appartement où le feu est originaire s'ouvre immédiatement, et indique par son numéro là où le feu se trouve, en même temps que la cloche sonne avec violence et de manière à réveiller les gens de la maison.

Si au contraire des voleurs ont l'intention de s'introduire dans une maison pendant la nuit ou autrement le numéro de l'ouverture par lequel ils essaient d'entrer est de suite indiqué par le numéro correspondant de l'une de petites portes de la boîte, qui s'ouvre en même temps que la cloche sonne et donne l'alarme.

Il va sans dire que du même appareil des fils électriques peuvent être adaptés de manière à communiquer avec les bâtiments.

Cette invention est construite de la manière la plus simple et la plus durable possible.

M. Spéard donne une attention toute spéciale pour poser cet appareil d'alarme dans les Banques, les Bureaux Publics, les magasins et maisons privées.

La Banque Métropolitaine de Coatcook, a déjà fait application pour en avoir un.

QUÉBEC.—On lit dans le Journal de Québec: Une scène de famille bien touchante a eu lieu, ces jours derniers, à St. Roch. Voici succinctement les faits qu'on nous a racontés. Un jeune homme qui était disparu jeune garçon, il y a 14 ans, a été recon nu, l'autre jour, par M. Allaire, tanneur, qui le rencontra à la Basse Ville, ces jours derniers. Celui-ci fut tellement frappé de sa ressemblance avec un M. Debois dit Gregoire, qu'il avait intimement connu autrefois à Saint-Roch, qu'il lui adressa la parole, et qu'il reconnut, à sa grande joie, que c'était le même qui était disparu de chez ses parents, à l'âge de 7 à 8 ans, une couple d'années après la mort de son père.

Ce serait une longue et intéressante histoire à raconter, mais le temps nous manque, et force nous est d'arriver au but. Le jeune garçon fut recueilli par un M. Kennedy, de

Douglasstown, comté de Gaspé, qui l'a très bien élevé et en a fait un homme vraiment distingué. M. Allaire le conduisit chez M. Ferd. DeBois, quest l'oncle du jeune homme, où eut lieu une scène que le temps ne nous permet pas de décrire. Le jeune Debois a perdu ses père et mère depuis longtemps; mais il a, dans Saint Roch, de nombreux parents, qui l'ont reçu avec une joie extraordinaire.

—Un accident sérieux est arrivé, mardi, sur les travaux du chemin de fer de la Rivière du Loup, à Tobique. Le pont temporaire jeté sur la rivière Tobique s'est enfoncé sous le poids de quatre wagons chargés de lisses, et wagons et locomotive ont été jetés dans la rivière, d'une hauteur de 25 pieds.

Les hommes qui étaient sur la locomotive se sont sauvés en sautant hors de la voie. Ceux qui étaient dans les wagons ont été entraînés dans la chute. John Macdonald a été tué. Le conducteur Weston, Daniel Rabbit, John Yereza, William Lawrence et un nommé Rushbrook ont été blessés. C'était la première fois qu'il passait un train sur cette construction.

COMLOT AVORTÉ.—Un vaste complot paraissait être combiné de longue main par une trentaine de détenus à la prison de cette ville à été découvert juste à temps dans la journée de samedi, pour qu'on ait pu empêcher l'exécution qui devait avoir lieu au milieu de la nuit. Les organisateurs de cette conspiration trahie dans un but d'évasion et qu'on suppose être les voleurs américains de soirées, s'étaient procurés par des moyens inconnus des cueillers avec lesquelles ils avaient fabriqué les fausses clefs pour ouvrir les portes des cellules; ils avaient aussi arrachés des barres de fer de l'appareil de chauffage dans le dessein probable d'assommer les gardiens qui s'opposeraient à leur fuite au moment venu; et ils s'étaient en outre servis de leurs couvre-pieds qu'ils avaient employés à tisser tant bien que mal un câble solide de pas moins de trente pieds de longueur, qui devait leur aider soit à descendre de l'étage supérieur soit à escalader le mur d'enceinte.

Ces objets étaient prêts, et les autres préparatifs terminés, dit-on, vers le milieu de la semaine dernière. Le mot d'ordre était même donné, et c'est vendredi que devait s'exécuter l'escapade quand un contre temps dont nous ignorons la nature fit ajourner au lendemain l'accomplissement de ce projet audacieux. Quelques paroles singulières, quelques signaux et quelques mouvements suspects mirent les autorités de la geôle en éveil, mais il est heureux que les malfaiteurs n'aient pas tenté l'épreuve vendredi, alors qu'on ne se doutait à peu près de rien. Samedi soir, on a double les gardes, et on continue d'exercer la surveillance la plus active. Les prisonniers ont été prévenus qu'à la première tentative d'évasion ils courraient risque de la vie.—Minerve.

Mardi après midi, une dame Blanchette des Pointes d'Arthabaska entra chez M. le Dr. Lemire de Ste. Victoire, dans l'intention de leur vendre des légumes, qu'elle avait apportés au marché. Elle se plaignait au même instant d'un violent mal de tête et s'écria qu'elle allait mourir. En effet, elle s'affaissa et perdit connaissance. Le Dr. prodigua tous les soins possibles, mais son état ne cessa d'empirer, elle mourut quelques minutes après seulement. Le coroner fut appelé et verdict rendu, morte par la visite de Dieu.

Cette dame était passablement âgée et laisse une famille. Son mari mourut il y a quatre ans, victime d'un terrible accident. On le trouva enterré vif dans un caveau qui s'était éboulé sur lui, tandis qu'il y travaillait.

Le sort si triste de ces deux chefs de famille a causé beaucoup d'émotion et de pitié dans la localité. —Union C. E.

LA PICOTTE.—Les ravages de cette terrible maladie augmentent à Montréal, à mesure que l'hiver approche. Durant la semaine dernière, il y a eu dans cette ville, 16 décès causés par cette maladie.

—Un enfant tué par un coq, cela est assez rare pour valoir la peine d'être signalé. Le fait s'est passé à Corbeil, en France. Le fils d'un fermier du pays, un enfant de quatre ans du nom d'Etienne Jaquinot, étant entré dans la basse cour s'était mis à nager un grand coq.

Tout à coup l'animal exaspéré s'éleva sur lui, l'enfant jeta un cri et tomba. Alors le coq se précipitant, lui creva les deux yeux à coup de bec et s'acharnant sur lui, lui déchira la figure.

Quand on arracha le pauvre petit au terrible animal, il fut pris de convulsions auxquelles il mourut trois heures après.

que la salive s'imbibe aisément de l'infection et qu'elle forme un véhicule propre à la conduire dans l'estomac où inmarquablement elle produira un effet fatal et qu'en crachant on se garantit le corps de l'infection.

Ce célèbre Dr conclut de là, que les drogues qui excitent la salive et font beaucoup cracher, conviennent particulièrement aux personnes qui sont obligées de visiter et d'assister les malades atteints de maladies contagieuses.

ÉTRANGE CAUSE DE SUICIDE.—Les journaux anglais rapportent le suicide d'un homme d'une trentaine d'années environ, employé au chemin de fer de Settle à Carlisle, qu'on a trouvé pendu ces jours-ci à un poteau sur l'une des promenades de Carlisle.

Jusque là, rien que d'ordinaire; mais, ce qui l'est moins, c'est le motif assigné par le pauvre diable à sa fatale résolution. Sur le mur le plus voisin du poteau qui lui avait servi à l'accomplir, se lisaient, en effet, ces mots écrits à la craie: "Que ces quelques lignes soient un avertissement pour tous les jeunes gens qui se marient de ne jamais vivre avec une belle mère, car c'est pour m'y être risqué que je termine ici ma misérable existence!"

MARIAGE EXTRAORDINAIRE.—Un mariage extraordinaire est à la veille d'être célébré en Angleterre. Ahmed Fedji, souverain de Gwallor, et un des rajahs les plus riches et les plus puissants de l'Inde est maintenant en route pour l'Europe afin d'épouser la fille du colonel Decker, autrefois ministre de son père. Mademoiselle Emilie, la jeune anglaise qui doit devenir une dalishe, réside actuellement à Londres avec son père. Après son mariage elle restera chrétienne pendant que son époux pratiquera le Bouddisme. Les enfants à naître de ce mariage seront élevés dans la religion de l'Inde.

Les chroniqueurs parisiens qui ont donné publicité aux fiançailles ne disent pas si le rajah s'oblige à ne garder qu'une seule femme dans son harem.

Ce sera le premier mariage contracté entre une anglaise et un prince Indou.

Un rajah en traversant les mers perd les privilèges de sa caste en vertu des lois traditionnelles de son pays et son mariage avec une étrangère équivaut à un mariage avec une paria. Ces noces vont donner lieu à beaucoup de commentaires et elles indiquent un grand revirement dans les préjugés des Indiens.

LE CERVEAU ET L'INTELLIGENCE.—Dans le dernier numéro de l'Insect on trouve un écrit remarquable du Dr. Lawson, pathologiste de l'asile des aliénés du West Riding sur les relations qui existent entre le poids du cerveau et la puissance des facultés intellectuelles chez l'homme.

D'après les recherches faites par le docteur et quelques uns de ses savants collègues il paraîtrait que souvent les intelligences d'élite et les fous ont des cerveaux plus lourds que la moyenne. Le pesateur moyenne du cerveau, d'après les opinions généralement reçues, est de quarante neuf onces chez les hommes et de quarante quatre onces chez les femmes.

Quelques-uns des cerveaux les plus célèbres qui ont été pesés sont celui de Cuvier qui pesait 61 onces, Abercrombie, 63, Goodwin, 57, Daniel Webster, 53. Le Dr. Lawson observe qu'un fou mort à l'âge de 70 ans, dans l'asile de West Riding, avait un cerveau pesant 61 onces et demi. En suivant la règle établie qui dit qu'un cerveau perd une once de son poids à l'âge de dix ans, il faudra nécessairement conclure que le sien pesait 64 onces à l'âge de quarante ans. Il résulte aussi des observations des pathologistes que le cerveau des vieillards pesait une once de moins que la moyenne des hommes.

UN RÉGIMENT NOUVEAU.—On doit organiser sous peu un nouveau régiment de volontaires à Montréal qui sera connu sous le nom de le 5e régiment de fusiliers. Le gouvernement fédéral vient d'accorder une permission à cette fin.

Le régiment devra comprendre au moins deux cents anciens régimentiers qui ont servi dans le 78e des Highlanders, le 60e, le 116e, et le 30e.

Deux compagnies porteront le costume si pittoresque des montagnards écossais. Les quatre autres compagnies auront l'uniforme violet de fusiliers. Une des meilleures bandes de Montréal sera attachée à ce nouveau régiment.

DÉCOUVERTE.—On vient de découvrir en France un effet assez curieux de pétrole. On sait que que le perage ou le tournage de certaines pièces coulés de métal très dur, comme l'acier ou des variétés de Bronze, est une opération extrêmement difficile; souvent les meilleurs outils refusent d'entamer le métal, s'émoussent et même se brisent sans produire aucun effet utile. Or, un ingénieur anglais aurait reconnu que les outils d'acier continué humectés soit de pétrole, soit d'un mélange de pétrole et d'essence de térébinte, est tament sans difficulté les allages les plus durs d'acier ou de bronze.

CRENOUILLES.—Un correspondant écrit à la Presse de Jersey, N. Y. "Passant samedi à quelques mil-

les d'ici, l'aperçu dans un marais, près du chemin, deux hommes qui...

« Finalement poussé à bout par la curiosité, je leur criai : Holloh ! Que sur la terre, faites-vous là ? Venez y voir, rependit l'un d'eux. J'attachai mon cheval à un arbre et j'allai voir. Ils prenaient des grenouilles, tantôt avec une espèce de piège en fil de fer, tantôt en les frappant avec des bâtons. Ils en avaient un plein panier, plus de cent livres, me dirent-ils. Ils me dirent aussi qu'ils gagnaient beaucoup d'argent à fournir de grenouilles le marché de New York. L'un d'eux en avait pris dans un mois 1,600 livres, qu'il avait vendues 30 cents la livre, ce qui lui avait rapporté \$480 pour son mois.

« La semaine passée, près d'Hudson, il en avait pris plus de 500 livres, dont il avait retiré \$160, à 25 la livre. Ces histoires me semblaient incroyables, mais le pêcheur m'assura qu'il disait la vérité.

« Il paraissait un honnête homme, et à en juger par la facilité avec laquelle il prenait les grenouilles, je conclus que, s'ils exagèrent, que ce n'était que dans des proportions raisonnables.

Un souvenir de 1848. Quelques jours après la révolution de février, M. de Lamartine reçoit à l'Hôtel de Ville une députation de vesuviennes, femmes aux allures farouches et qui n'avaient pas sans une loge avec les anciennes tricoteuses.

« La bande des mères avait envahi le cabinet de M. Lamartine. Il se présente à elles, les interroge :

« Citoyennes, répond l'une d'elles, les vesuviennes ont tenu à l'envoyer une députation pour l'exprimer toute l'admiration que tu leur inspires. Nous sommes cinquante ici, et, au nom de toutes les autres nous avons mission de t'embrasser.

Elles n'étaient pas belles, disait plus tard M. de Lamartine, en rappelant ce souvenir de sa vie politique. Se laisser embrasser, c'était dur.

Alors le poète eut une de ces inspirations comme lui seul savait en avoir. Il s'avance vers les vesuviennes, et leur dit :

Citoyennes, merci, des sentiments que vous me témoignez. Mais laissez-moi vous le dire : des patriotes, telles que vous ne sont pas des femmes : elles sont des hommes. Entre hommes, on ne s'embrasse pas, on se tend la main.

Et c'est ainsi que M. Lamartine évita cinquante accolades qui répugnaient à sa nature délicate.

— Un Joli mot d'enfant : — Georges, disait la petite Marie à son frère. Pourquoi dit-on au bon Dieu : « Donne-moi aujourd'hui notre pain quotidien ? » Pourquoi ne lui demander-t-on pas pour quatre ou cinq jours pendant qu'on y est ?

Georges, après un instant de réflexion : — C'est pour avoir du pain tendre.

— Un mot bien charmant d'Anderson, le grand poète danois qui vient de mourir, et que cite la « Petite Presse » de Paris :

Anderson était venu plusieurs fois à Paris. Il se plaisait au milieu de nos splendeurs, mais il se plaisait en core plus au milieu des sévères arides de son pays natal.

Dans l'un de ses voyages, il était allé rendre visite à Victor Cousin. On causait.

Navez-vous pas l'intention de rester parmi nous ? demandait Cousin. Oh ? non.

— Cependant, ce doit être un séjour bien sombre que votre patrie danoise avec ses glaces impitoyables, ses nuits de plusieurs mois.

— Il est vrai..... Mais est-ce que l'on aime moins sa mère parce qu'elle est laide ?

— Extrait d'une affiche de concert de la commune : Le Saint Denis. Solistes piston exécuté par MM. G..... PÈRE ET FILS.

Un solo de piston à deux ! A moins que l'un ne soufflé par l'embouchure et l'autre par le pavillon !.....

Un professeur faisait des remontrances à un élève pour sa paresse quand celui-ci s'écria : C'est inutile, j'ai été taillé pour un flâneur. Eh bien ! repliquait le professeur en lui sautant l'élevé des pieds à la tête, celui qui l'a taillé ainsi savait son métier.

Un créancier folâtre qui rencontra un jour son débiteur en colère : — Ah ! s'écria celui-ci, c'est donc vous, misérable, qui m'avez traîné en justice pour une bagatelle ?

— Oui, dit le premier, c'est moi ; mais, mon cher, ce que j'en ai fait n'était que pour vous obliger.....

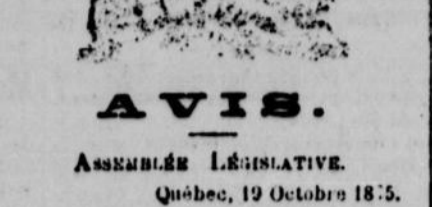
— M'obliger ! s'exclama le débiteur. — Eh bien ! oui, pour vous obliger à me payer !

De même. Un de nos amis cherche vainement de tous côtés un chien de chasse bien dressé.

Il en marchandant un hier soir. — Arrêtez ! le bien votre chien ? demanda-t-il au vendeur. — Comme un ange !... Il ne lui manque que la parole pour entrer dans la police.

— Les questions innombrables et souvent compliquées que les Compagnies d'assurances ont à traiter, nécessitent une Direction assidue et constante, et exigent, dans bien des cas, une décision prompte et intelligente qui ne peut être que le résultat de l'expérience et de la connaissance parfaite de la localité.

La Compagnie d'assurance contre l'incendie, la **STADACONA**, dont les bureaux sont No 13, Place d'Armes à Montréal, possède ce précieux avantage, par l'institution d'une direction locale dans chaque grand centre où ses intérêts le demandent.



AVIS.
Assemblée Législative.
Québec, 19 Octobre 1875.
Il est donné avis que, conformément à la 50^e section de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 18 Novembre 1875.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Leg.

BIBLIOGRAPHIE.

Almanach Agricole Commercial et Historique de J. B. ROLLAND et Fils pour 1876.

Nous accusons réception de cette intéressante publication qui est à sa dixième année. Comme dans les précédentes éditions, on y trouve un choix très varié de matières des mieux appropriées au titre du livre, entre autres la liste des Syndicats Officiels et des Officiers des Terres de la Cour Supérieure, les lois de chasse et de pêche, la nouvelle loi des postes etc. etc., et bon nombre d'autres renseignements importants et d'un usage journalier à toutes les classes de la société.

C'est sans contredit l'Almanach français le plus complet que nous ayons et dont le contenu correspond le mieux à son titre aussi convient-il pour toutes les maisons comme pour tous les bureaux d'affaires. Il est en vente chez tous les libraires et chez les principaux marchands.

PRIX - 5 CENTIMS.

MAISON DE PENSION PRIVÉE.
Madame vve. J. Bte. Lavigne annonce au public qu'elle tient, depuis le 1^{er} Octobre courant, une maison de pension privée dans le nouveau Bloc Allard, Rue St. Louis.

Priz modérés.
Joliette, 4 Octobre 1875. am

AVIS.

Des soumissions seront reçues par le sous-secrétaire au Palais de Justice en la ville de Joliette, jusqu'au 20 Octobre courant, inclusivement, pour fournir la quantité de soixante cordes de bois d'érable de trois pieds de longueur et exempts de bûches, pour être livrés dans la Cour de la Prison commune du district de Joliette, le ou avant le premier jour d' Juin.

De plus amples informations seront obtenues en s'adressant au bureau du sous-secrétaire.
B. H. LEPROHON, Sheriff.
Joliette, 4 Octobre 1875.

A Vendre.

Un moulin à farine, à Scie, à Carder et à fouler, situé sur le ruisseau du Point-du-Jour dans la paroisse de l'Assomption, à environ un mille du Village de l'Assomption.

Pour les conditions de vente qui seront très libérales s'adresser à
A. MAGNAN, notaire,
ou J. L. B. Desrochers, avocat.
Les propriétaires à Joliette.
Joliette, 12 Août 1875. 2-m

Avis Public.

Est, par les présentes, donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec des amendements seront demandés à l'acte d'incorporation de la Ville de Joliette.

BARTH. VEZINA,
Sec.-Trés.
Joliette, 23 Août 1875.

BOIS DE CONSTRUCTION A VENDRE.

M. ANTOINE GAUDET, offre en vente une quantité considérable de bois de construction, de charpente et autre, de toute dimension, de 20 à 37 pieds de longueur ;

Aussi
Planches,
Madrères de pin,
" d'épinette,
Lattes,
Bardens,
Perches,
Bois à Colombages,
etc., etc., etc.

Les personnes désireuses de faire aucun achat de quelque quantité de bois, gagnent beaucoup en me donnant leurs ordres et devis, avant le commencement de l'hiver.

Les ordres, devis et commandes peuvent être reçus tous les jours à Joliette, chez M. George Lefebvre, hôtelier, ou chez le sous-secrétaire, au Lac Ouareau, St. Jacques.

Termes faciles, conditions libérales.
ANTOINE GAUDET,
Commerçant de bois.
Joliette, 21 sept. 1875. 3m

A Louer.

UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 137 x 91 pieds avec une maison de 64 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison ci-devant occupée comme hôtel par la Veuve Stansfeld, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à
G. A. CHAMPAGNE,
Propriétaire.
Joliette, 24 Mai 1875.

NOUVEL ETABLISSEMENT



J. Fern. LANDRY

TAILLEUR
COIN DES RUES ST. BARTHELEMY
ET NOTRE DAME.

[Porte voisine de M. Jos. Landry, Menuisier]

M. J. F. Landry laisse savoir à ses amis et au public en général qu'il est prêt à prendre toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Tous ouvrages garantis et sans supérieurs pour la netteté et l'élegance. Toutes commandes exécutées sous le plus court délai.
Joliette, 6 Septembre 1875.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme, muni des meilleures recommandations et ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de campagne désire une situation dans un magasin de Joliette, n'importe quelle branche de commerce. Conditions faciles, s'adresser à ce bureau.

M. LAVOIE,
Sec.-Trés.
St. Alphonse, 11 Septembre 1875.

On a besoin

A St. Alphonse, d'une institutrice qualifiée et pouvant enseigner l'Anglais et le Français.

S'adresser aux commissaires ou au sous-secrétaire.
M. LAVOIE,
Sec.-Trés.
St. Alphonse, 11 Septembre 1875.

MAGASIN DE FER

VENU PAR
AIME RIOPEL
Place Lavaltrie
EN FACE DU MARCHE
JOLIETTE.

M. AIME RIOPEL a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un **MAGASIN DE FER** comprenant un assortiment général varié de
Fer Chaudrons Clous à planche
Acier Rouloirs Clous à cheval
Charbons Portes Clous à barreau
Haches Scies Bêches
Râteaux Serpes
Ustensiles de cuisine, Ac., &c.

Specialite d'Outils.

Les menuisiers, charpentiers, les forgerons, et les cultivateurs trouveront toujours chez M. Riopel les articles ci-dessus à des **PRIX AVANTAGEUX.**

Joliette, 10 Mai 1875. 4a

Attention ! Attention !

Par la vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez
J. J. PROVOST
COIN DES RUES

St. Charles Borromée et Notre Dame
Il semble que le perron est baissé de deux degrés, au moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui toujours entre et sort comme si le perron n'était plus un obstacle. Mais c'est en vain, dit Paul à Jean, il ne nous traite pas. Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un scandale à présent ?

Mais en revanche, il nous vend des liqueurs si pures, de la bonne Fleur, du bon **Lard**, du bon **Poisson**, du bon **Thé**, du bon **Café**, du bon **Sucre**, et de toutes sortes de **Groceries** à si bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui.

Il n'a pas cesse non plus d'acheter les **Grains** de toute sorte ainsi que la **Farine d'avoine**, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuons de l'encourager.
Merci d'avance, Messieurs, et venez me voir.
J. J. PROVOST.
Joliette, 20 Avril 1875.

ATTENTION.

Magasin de Chaussures.

L. MENARD

A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la maison en briques de Madame Lafontaine,
RUE NOTRE DAME.

Où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de **CHAUSSURES**

— CONSISTANT EN —
BOTTINES de toutes les pour
Dames et enfants,
Bottes, Congress,
Souliers pour
Hommes.

qu'il peut vendre à
TRES BAS PRIX.

L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont donnés.
Ouvrage garanti
Joliette, 8 Juin 1874.

A. CORNELLIER & FRERE

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épicerie de toutes sortes à l'ancienne Place d'Armes de

E. CORNELLIER

(Près de l'Hôtel Deschamps)
RUE NOTRE DAME
LEUR ASSORTIMENT CONSISTANT EN
Groceries
Provisions,
Vins et Liqueurs

de toutes sortes, est des plus variés et des mieux choisis.

Messieurs les Hoteliers de la Ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix.
Joliette, 15 Avril 1875



C. E. PARISEAU

MACASINS DE MEUBLES
449 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

Une collection variée de Meubles de tous les prix et de toutes les Descriptions
Mai 1875 —aa bijz-13

Ls. G. MARTIN

Architecte
15 Rue St. Lambert
MONTREAL.

10 Decembre 1873.



PHARMACIE CANADIENNE

(ETABLIE EN 1874.)

M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1^{er} Mai courant il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-devant occupée par M. G. E. Pammeon, épicerie, partie voisine de la Banque d'Échange.

M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

Outre un assortiment varié de drogues, médicaments, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops asturés, etc., etc., le sous-secrétaire offre en vente une quantité considérable de

Graines d'ignon,
" de Trèfle de l'Ouest,
" de " de Rawdon,
" de Hare,
" de Navel blanc et jaune,
" de Betteraves,
" de Carotte,
" de Choux,
" de Choux de Siam,
" de Tabac,
Ac., Ac., &c.

Aussi — un assortiment complet de graines de fleurs.

Toutes graines importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties.

M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la **PHARMACIE CANADIENNE**, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.
M. L. Robitaille est agent pour les préparations médicinales suivantes :
Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray
Pastilles Bronchiales de Dr. Nelaton
Baume Samaritain de Wood
Sirop Princeps pour les enfants
Remède Chinois pour la coqueluche
Salsepareille de Duncan.

PLACE-LAVALTRIE,

EN FACE DU MARCHE
Joliette, 16 Avril 1874.

ASSUREZ-VOUS

LA STADACONA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

DIRECTION DE MONTREAL :
Thomas Workman, Sec. Maurice Outillet, Sec. Céc. De Fortin, Sec. Thomas Tilly, Sec. Amable Jodoin, Sec.

UNE COMPAGNIE NATIONALE

BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC.
SUCCEURSALE :
13, PLACE D'ARMES
C. O. FERRAULT, Sec. & Gérant,
District de Montreal. MONTREAL

La meilleure preuve du développement de la richesse dans un pays est la formation de larges compagnies formées par les accumulations de l'épargne. Au Canada, l'établissement récent de la compagnie d'assurance contre l'incendie, la **Stadacona**, dont l'office est No 13, Place d'Armes, à Montréal, est un symptôme bien marquant de la production de la richesse. Cette compagnie formée de Capitaines Canadiens prend rang dès sa naissance parmi les entreprises auxquelles le public accorde son patronage.

Prenez le rapport fait chaque année au Gouvernement par les Compagnies d'assurances de leur situation. Voyez celles dont les pertes constatées sont le moins nombreuses et vous reconnaîtrez à l'instant même, et les meilleures compagnies et celles que le public favorise le plus. Parmi ces compagnies que leur promptitude dans le règlement des sinistres désigne à la faveur, la **Stadacona**, Compagnie d'assurances contre l'incendie No. 13 Place d'Armes, Montréal a pris place.

Pour les comtés de Joliette, Montcalm et l'Assomption
P. E. McONVILLE Agent.
Joliette 1^{er} avril 1875

Compagnie d'Assurance

" LA ROYALE CANADIENNE "

Reclamations Reglees et soldées sous le plus court delai. GARANTIES INCONTESTABLES

CAPITAL, \$5,000,000
FONDS DISPONIBLES, PRES \$1,200,000

DIRECTEURS :

J. F. SINCENNES, Directeur " La Banque du Peuple." W. F. KAY, Directeur " Banque des Marchands du Canada."
JOHN OSTELL, Directeur " La Nouvelle Compagnie du Gaz." ANDREW ROBERTSON, Vice-Président " Chambre de Commerce de Montreal et de la Chambre de Commerce de la Puissance."
ANDREW WILSON, Directeur " La Nouvelle Compagnie du Gaz " et " La Compagnie des Chars Urbains."
M. C. MULLARKY, Président " Le Credit Foncier du Bas Canada."
J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur " La Banque Nationale." DUNCAN M. INTYRE, de Messrs. McIntyre, French & Co., Négociants.
HUGH MACKAY, de M. Mackay & Frère, Négociants.

OFFICIERS :

Président : J. F. SINCENNES. Vice-Président : JOHN OSTELL.
Gérant Général : ALFRED PERRY. Secrétaire : ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine : CHS. G. FORTIER.
Sous-Gérant : DAVID L. KIRBY.

Assure toute description de risques contre le feu, Caraisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Caraisons océaniques et frêts sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe.

Bureau principal : 160, rue St. Jacques, Montreal
CHARLES B. H. LEPROHON,
Agent à Joliette.

BUREAU : COIN DES RUES ST. LOUIS & ST. JOSEPH
Joliette, 5 Mai 1875.

PROTECTION ABSOLUE.

MIEUX MARCHÉ QUE L'ASSURANCE



TRIOMPHE !!! TRIOMPHE !!!

La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extincteur du feu.
Des milliers de propriétés ont été arrachées à l'incendie par cette machine et des millions de piastres ont été ainsi sauvées et épargnées aux propriétaires.
La (Triomphe) devra se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc.

J. U. FOUCHER,
Agent à Joliette.
Joliette, 3 Mai 1875.

HOTEL DUGAS

En face du Marche
JOLIETTE.

M. ABEL DUGAS vient d'ouvrir dans une des grandes maisons de M. Jos. Coutin — EN FACE DU MARCHE — porte voisine du Bureau du Télégraphe.

UN HOTEL

fort recommandable AUX VOYAGEURS et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies.
Des chars à l'Hôtel Dugas, passage gratis Bonnes voitures au besoin — Grandes Ecures.
Joliette, 10^e ai 1875.

A VENDRE.
1. Un emplacement de 45 pieds de front sur 4 arpents de profondeur, situé sur la rue St. Barthelemy, en la Ville de Joliette, bâtie de maison et de dépendances.
2. Un emplacement situé au même endroit et voisin du premier, comprenant 45 pieds de front sur 4 arpents de profondeur, bâtie d'une maison de 40 pieds de front avec tous les agrès et accessoires. L'acquéreur pourra acheter, en même temps que le dernier lot, une quantité d'écure suffisante pour la bâtisse d'un grand nombre d'habitants.
Pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné.
BENJAMIN GOULET,
Joliette.
Joliette, 10^e ai 1875. 4m

Atelier Typographique DE LA "Gazette de Joliette." ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES... CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES. LETTRES FUNERAIRES. BLANCS DE COMPTES, BILLETTS DE BANQUE, CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin. LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRÈS REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la "Gazette" POUR LES AVOCATS: Blancs de Mémoire de Frais - Lettres d'avocats - Subpoenas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement - Affidavits pour obtenir Jugement - Déclarations pour Saisie après Jugement - do avant Jugement - Déclarations sur compte et sur billet - Conclusions de déclaration hypothécaire - Oppositions - Comparution - Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari - Déclaration pour Saisie - Revenication et Affidavit - do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES: Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISAIRES: Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS: Blancs de Procès-Verbaux de Saisie, Avis, Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES: Rôles d'évaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Impôts, etc.

DE PLUS: Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

Avis de deménagement GAUCHER & TELMOSSÉ IMPORTATEURS Ont transporté leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, Nos. 242 et 244, Rue St. PAUL En Face de la Rue St. Vincent et Nos. 197, 197 1/2 et 199 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL. Où ils continueront le commerce D'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions, Farines, Lard, Saïndoux.

AMEDEE DEHAIT. Groceries & Provisions RUE DE LANAUDIERE (Ancienne maison de Frs. St. André) JOLIETTE. A l'honneur, tout en remerciant ses amis de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour, d'annoncer au public qu'il tient un assortiment choisi de Groceries, Vins, Liqueurs, Fleur, Provisions, &c. &c., qu'il peut vendre à meilleur marché que partout ailleurs.

A Vendre. Un emplacement de 54 pieds x 150 situé sur la Rue Notre Dame, à deux pas du marché, avec une vaste maison, magasin, grange, écurie, remise, etc., ci-dessus construits. Termes Libéraux. Pour les conditions, s'adresser à Joliette au propriétaire sousigné. GEORGE CORNELLIER, Propriétaire. Joliette, 1er Mars 1875.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE. RUE NOTRE DAME. EDD. GUILBAULT, Propriétaire. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions. Vente en gros et en détail. AU PLUS BAS PRIX. Joliette, avril 1874.

LA GAZETTE DE JOLIETTE. JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par A. FONTAINE, Bureau: - Rue Notre-Dame JOLIETTE. ABONNEMENTS CANADA Edition bi-hebdomadaire..... \$2.50 Une remise de 50 cts à ceux qui paient dans les 3 mois qui suivent la date de l'abonnement. hebdomadaire (d'avance) 1.75 POUR LES ETATS-UNIS Edition bi-hebdomadaire (un an)..... \$2.75 hebdomadaire..... 1.50 Les frais de poste sont compris dans les deux cas et sont invariablement payables d'avance.

ASSORTIMENT GENERAL DE Groceries, Provisions Liqueurs, &c Coin des Rues N.-D. et St. Chs Borromée JOLIETTE. M. Chs. Guilbault informe ses amis et le public en général qu'il tiendra constamment un assortiment varié de groceries; BOISSONS. GROCERIES ET PROVISIONS, FAISSELLE, ETC., ETC. Qu'il vendra au plus bas prix en gros et en détail. —DE PLUS— M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son établissement un assortiment complet de ferronneries et quincailleries, ce qui le mettra en mesure de répondre à tous les besoins. Comme par le passé M. GUILBAULT continuera à payer le plus haut prix pour tous les grains, Cultivateurs, profitez de l'avantage en venant faire vos affaires chez M. GUILBAULT. Coin des Rues N.-D. et St. Chs. BORROMÉE JOLIETTE. CHS. GUILBAULT.

JULIUS FERSCHKE, Manohonnier & Chapelier. Informe le public qu'il a constamment en main un assortiment considérable d'OUVRAGES en PELLETIERIES, tels que, MANCHONS, VICTORINES, CAPOTTES, PAR-DESSUS. —AUSSI— Casques pour Messieurs. Dames. Le tout fait avec les meilleures Pelletieries du Canada et de l'étranger. M. FERSCHKE exécute avec promptitude toutes les commandes qu'on lui fait, et repare les vieux articles en pelletterie. M. FERSCHKE annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelletterie qu'on lui apportera. CHAPEAUX! CHAPEAUX! J. FERSCHKE a actuellement en magasin le plus grand assortiment de chapeaux de feutre, de soie, de paille, pour hommes et enfants, qu'il y ait dans les environs et qu'il vendra EN GROS EN DETAIL AUX PRIX LES PLUS REDUITS. Joliette, 9 Octobre 1873.

N. I. CHARLAND Tailleur RUE MANSEAU. M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude. Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des trains du District de Joliette et autres endroits voisins. MALLS QUOTIDIENNES. ARRIVER 1 Malle pour Montréal, arrive à St. Paul, L'Assomption et St. Paul à 11 heures, etc. 2 Malle pour Rawdon, arrive à St. Léonard et St. Léonard à 11 heures, etc. 3 Malle pour d'Albion, arrive à St. Léonard à 11 heures, etc. 4 Malle pour St. Félix de Valois, arrive à St. Thomas et St. Elizabeth à 11 heures, etc. 5 Malle pour St. Théodore de Chertsey & Rawdon, arrive à Chertsey à 11 heures, etc. 6 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 7 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 8 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 9 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 10 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 11 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 12 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 13 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 14 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 15 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 16 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 17 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 18 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 19 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 20 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 21 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 22 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 23 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 24 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 25 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 26 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 27 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 28 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 29 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 30 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 31 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 32 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 33 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 34 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 35 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 36 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 37 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 38 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 39 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 40 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 41 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 42 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 43 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 44 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 45 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 46 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 47 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 48 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 49 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 50 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 51 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 52 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 53 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 54 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 55 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 56 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 57 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 58 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 59 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 60 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 61 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 62 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 63 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 64 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 65 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 66 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 67 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 68 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 69 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 70 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 71 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 72 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 73 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 74 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 75 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 76 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 77 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 78 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 79 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 80 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 81 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 82 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 83 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 84 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 85 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 86 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 87 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 88 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 89 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 90 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 91 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 92 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 93 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 94 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 95 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 96 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 97 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 98 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 99 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc. 100 Malle pour St. Jean de Matha, arrive à St. Jean de Matha à 11 heures, etc.

C. CAPISTRAN (Ancien facteur de moulins à battre) Informe ses amis et le public qu'il tient maintenant une boutique où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des canotiers, tables, chaises, sofas, chiffonniers, etc., etc., etc. M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible. Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'honneur de remettre à neuf. A BAS PRIX—TELE EST SA DEVISE RUEST-VIATEUR JOLIETTE. 19 nov. 1872.

Hotel Richelieu MONTREAL. Cet HOTEL si favorablement connu sous la direction du présent propriétaire a été amélioré et agrandi de 40 chambres à coucher, une salle de Billard, un Bureau de Télégraphie et un restaurant servi à toute heure. Un Omnibus à l'arrivée des Trains et des Bateaux à Vapeur. ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire. Montréal, 12 Avril 1875.

MAISON JOLIETTE. COIN DES RUES ST. PAUL & NOTRE DAME (En Face du Marché) A L'ENCLAVEMENT DE LA BOULE BARREE. MM CORNELLIER & CIE., tout en remerciant le public de Joliette et de ses environs de l'encouragement qu'ils ont reçu, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont considérablement augmenté leur STOCK de nouvelles marchandises d'automne, contenant un assortiment complet de Marchandises de Gout et d'Etape. Nous attirons spécialement l'attention des Messieurs et Dames de la Ville et de la campagne sur la valeur de l'assortiment complet de tous les départements. Assortiment complet de Marchandises de GOUT pour HABITS. Assortiment complet de SOIES NOIRES et de COULEURS. Assortiment complet de COUVERTURES et de FLANELLES. Assortiment complet de Coton imprimé et de fantaisie. Assortiment complet de Gants et de Benne-tories. Assortiment complet de Rubans, Velours et Garanties. Assortiment complet de Rideaux en Damas et Dentelle. Assortiment complet de Toiles à table, Serviettes et Nappe. Assortiment complet de Mercerie et de petites marchandises. Assortiment complet de Coton Gris et de Drap de Lit. Assortiment complet de Couil et de Toile de Lit. Un assortiment complet et très bien choisi de Châles de toutes sortes. AVIS SPECIAL. "Aux MM. DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE." Un tailleur de première classe est attaché à notre établissement, et toute personne qui achète pour habillement à la MAISON JOLIETTE aura ses marchandises taillées Gratis. Notre Stock de Draps Beavers Président et Etouffes de Gout incomparable et très bien choisi, mérite d'attirer l'attention. Nous montrons un assortiment complet de nouveaux Tweeds Canadiens, Draps double largeur de Venise, Devons et Doekins. Prix et Termes Libéraux. CORNELLIER & CIE. Joliette, 9 Octobre 1874.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre PAR LA CIE. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE. MADRIERS DE 2 POUCE. MADRIERS DE 3 POUCE. EN PINS ET EN EPINETTE ENVIRON 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE. LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et embouter. Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

MEUBLES! MEUBLES! A BON MARCHÉ. C. CAPISTRAN (Ancien facteur de moulins à battre) Informe ses amis et le public qu'il tient maintenant une boutique où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des canotiers, tables, chaises, sofas, chiffonniers, etc., etc., etc. M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible. Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'honneur de remettre à neuf. A BAS PRIX—TELE EST SA DEVISE RUEST-VIATEUR JOLIETTE. 19 nov. 1872.

Hotel Richelieu MONTREAL. Cet HOTEL si favorablement connu sous la direction du présent propriétaire a été amélioré et agrandi de 40 chambres à coucher, une salle de Billard, un Bureau de Télégraphie et un restaurant servi à toute heure. Un Omnibus à l'arrivée des Trains et des Bateaux à Vapeur. ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire. Montréal, 12 Avril 1875.

MAISON JOLIETTE. COIN DES RUES ST. PAUL & NOTRE DAME (En Face du Marché) A L'ENCLAVEMENT DE LA BOULE BARREE. MM CORNELLIER & CIE., tout en remerciant le public de Joliette et de ses environs de l'encouragement qu'ils ont reçu, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont considérablement augmenté leur STOCK de nouvelles marchandises d'automne, contenant un assortiment complet de Marchandises de Gout et d'Etape. Nous attirons spécialement l'attention des Messieurs et Dames de la Ville et de la campagne sur la valeur de l'assortiment complet de tous les départements. Assortiment complet de Marchandises de GOUT pour HABITS. Assortiment complet de SOIES NOIRES et de COULEURS. Assortiment complet de COUVERTURES et de FLANELLES. Assortiment complet de Coton imprimé et de fantaisie. Assortiment complet de Gants et de Benne-tories. Assortiment complet de Rubans, Velours et Garanties. Assortiment complet de Rideaux en Damas et Dentelle. Assortiment complet de Toiles à table, Serviettes et Nappe. Assortiment complet de Mercerie et de petites marchandises. Assortiment complet de Coton Gris et de Drap de Lit. Assortiment complet de Couil et de Toile de Lit. Un assortiment complet et très bien choisi de Châles de toutes sortes. AVIS SPECIAL. "Aux MM. DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE." Un tailleur de première classe est attaché à notre établissement, et toute personne qui achète pour habillement à la MAISON JOLIETTE aura ses marchandises taillées Gratis. Notre Stock de Draps Beavers Président et Etouffes de Gout incomparable et très bien choisi, mérite d'attirer l'attention. Nous montrons un assortiment complet de nouveaux Tweeds Canadiens, Draps double largeur de Venise, Devons et Doekins. Prix et Termes Libéraux. CORNELLIER & CIE. Joliette, 9 Octobre 1874.

ATELIER DE PIERRES ET DE MARBRE DE LA PUISSANCE. 65 A 69 ET 72 RUE BLEURY. MONTREAL. H. L. GODFRAY. MARBRE POUR MONUMENTS, TOMBEAUX, MORTAIRES, MANTEAUX DE CHEMINÉES, ET POUR MEUBLES. Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de Pierres pour les Cimetières. Dessins envoyés sur application. 25 Fevr. 1875.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA. CAPITAL..... \$1,000,000 Bureau:—245, Rue St. Jacques MONTREAL. Président: Col. A. C. DELOUBINIERE HARWOOD, D. A. G. Vice-Président: WM. ANGUS, Ecr. DIRECTEURS GERANT ET SECRÉTAIRE: EDWARD H. GOFF, Ecr. DIRECTEUR: Col. A. C. Deloubinière Harwood, Montréal. Rev. P. LeBlanc, (Evêché) Montréal. A. Desjardins, Ecr., Montréal. Wm. Angus, Ecr., Montréal. Président, Compagnie de Papier du Can. J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup. L. Mouton, Ecr., M. P., St. Jean. Président de la Banque de St. Jean. G. Baby, Ecr., M. P., Joliette. Fles. Logan, Ecr., Sherbrooke. Edouard H. Goff, Ecr., Montréal. Arthur Danseman, Ecr., Montréal. Editeur de la Minerve. Col. A. A. Stevenson, Montréal. T. H. Mahoney, Ecr., Québec. L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie. Chs. Frs. Panchaud, Ecr., M. D., Varennes. L. H. Blais, Ecr., Montmagny. Cette Compagnie est organisée pour le but express d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires le plus pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux. Montréal, 20 Avril 1874.